



Chers Bucheriers,

Félicitations !

Le village a concouru pour le label villes et villages fleuris 2023 pour le PETR. Le jury a apprécié :

Une commune propre et bien entretenue et une belle évolution.

En effet beaucoup d'efforts ont été réalisés et les conseils des années précédentes ont été pris en compte.

Nous devons continuer dans ce sens pour que notre village soit toujours aussi accueillant et primé. Vous pouvez nous aider en nettoyant votre trottoir, vos caniveaux, entretenir et fleurir votre devanture. Je remercie vivement toutes les personnes qui peuvent et souhaitent participer à embellir notre cadre de vie.

Cette année, cinq maisons et un corps de ferme ont été proposés au concours. Il y avait différents critères. La liste des récompensés est affichée à la mairie.

Ces personnes ont été reçues par le PETR lors d'un cocktail et d'une remise de lots à Villers Carbonnel. Ce fût un très agréable moment de convivialité.

C'est le bon moment pour réfléchir pour participer en 2024 car c'est à l'automne qu'il faut faire des plantations.

Toujours et encore !

Voici une liste de petites habitudes :

- Laisser les crottes de chien au sol lors de la promenade du chien,
- Laisser les haies et arbres non taillés qui gênent dans les fils électriques-téléphone et les voisins
- Laisser les mauvaises herbes devant sa maison
- Jeter les mégots par terre,
- Stationner sa voiture sur le trottoir coté piéton ou sur l'herbe
- Sortir ses sacs bleu et jaune la veille (surtout lorsqu'il fait du vent)
- Laisser sa poubelle dehors
- Tondre ou débroussailler sans se soucier des horaires.
- Allumer un feu de déchets dans son jardin.



Toutes ces petites habitudes que vous avez peut-être sont *désagréables*. Elles peuvent pourrir la vie de notre commune et ne permettent pas de Continuer de Bien vivre Ensemble à Bouchoir.

Pensons au Bien commun et ayons du Bon sens dans le respect d'autrui.

Idées !



Si vous avez des enfants et vous souhaitez avec d'autres parents organiser des activités dans la commune, la salle informatique ou la salle polyvalente peuvent vous être mises à disposition.

Nous sommes à votre écoute.

Travaux !

- Les travaux d'accessibilité du bâtiment de la mairie et des écoles se terminent, il reste les plantations qui auront lieu en mars.
- La sacristie de l'église a été rénovée.
- Les travaux de l'intérieur de la chapelle se terminent.
- Les portes du cimetière et de la salle polyvalente ont été repeintes.
- La porte du jardin de l'école a été refaite.
- Les travaux pour la fibre sont en cours et comme prévu, elle sera accessible en 2024.



Agenda !

• **Commémoration du 11 novembre 1918 : Samedi 11 novembre 2021 à 10 h 45**

10 h 45 : RDV sur la place de l'église (covoiturage pour se rendre au cimetière Anglais) 11 h : Dépôt de gerbe au cimetière anglais, suivi du Dépôt de gerbe au monument aux morts et d'un moment de convivialité.

L'armistice de 1918, signé le 11 novembre 1918 à 5 h 15, marque la fin des combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918), la victoire des Alliés et la défaite totale de l'Allemagne, mais il ne s'agit pas d'une capitulation au sens propre. Le cessez-le-feu est effectif à onze heures, entraînant dans l'ensemble de la France des volées de cloches et des sonneries de clairons annonçant la fin d'une guerre qui a fait plus de 8 millions de morts, d'invalides et de mutilés. Les généraux allemands et alliés se réunissent dans un wagon-restaurant aménagé provenant du train d'État-Major du maréchal Foch, dans la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne. En souvenir de ce jour, ne les oubliez pas !! Venez nombreux parents et enfants nous accompagner et chanter la Marseillaise.

• **Marchons, Plantons, Poétisons ! Samedi 2 décembre à 15h place de la mairie.**

Deux arbres fruitiers seront plantés. Chaque arbre fruitier symbolise la naissance d'un enfant de la commune de Bouchoir. Lors de chaque plantation, un poème sera lu. Venez nombreux !

• **Le char du père Noël ! Dimanche 17 décembre à partir de 10h.**



Le Père Noël et ses lutins passeront au domicile distribuer des cadeaux aux enfants et aux aînés. Vous pouvez nous accompagner dans la joie et la bonne humeur. Nous clôturerons notre tour par le verre de la convivialité à la salle polyvalente.

Enfin !

- N'hésitez pas à suivre l'actualité du Pays d'art et d'histoire sur le site internet du PETR Cœur des Hauts-de-France, rubrique Actualités. <https://www.coeurdeshautsdefrance.fr/actualites/> Un programme très varié vous y attend.
- Rappel aux jeunes de 16 ans, n'oubliez le recensement militaire, indispensable pour toutes les inscriptions.
- Bienvenue aux nouveaux habitants, je les encourage vivement à se présenter et à s'inscrire en mairie.
- Bientôt le recensement : il a lieu tous les 5 ans. **À quoi sert le recensement ?**

Réalisé par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et les communes, le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

C'est grâce à ces données que les projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

En effet, de ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes. Du nombre d'habitants dépendent le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc. La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, elle sert à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, infrastructures des transports, etc.). L'analyse de ces données aide également à cibler les besoins en logements, elle permet aux entreprises de mieux connaître leurs clients, aux associations de mieux répondre aux besoins de la population.

Merci de réserver un accueil chaleureux à Mme Nadine Dargent qui passera chez vous entre le 18/01/2024 et le 17/02/2024. C'est vraiment très important de consacrer un peu de votre temps pour que les moyens de votre commune ne soient pas amoindris par les dotations.

- Pensez à consulter le site internet "<https://mairie-bouchoir.fr/>", mis à jour régulièrement
- Pour les fêtes, **la mairie sera fermée les vendredis 22 et 29/12. Ouverte le mardi 19 et jeudi 21 de 9h à 12h.**
- Je reste à votre écoute au téléphone ou sur rdv à la mairie.

Madame le Maire et son équipe municipale (☎ 06.86.82.50.16 Mail : <https://mairie-bouchoir.fr/>)

« Ne laissez personne venir à vous qui ne reparte meilleure et plus heureuse. »

Mère Teresa